PROVINCE DE L'OGOOUÉ-MARITIME

UNION - TRAVAIL - JUSTICE



CERTIFICAT DE COUTUME

Je soussigné Maire de la commu	une de Port-Gentil, certifie que
M., Melle	
Né (e) le	à Port-Gentil est
de coutume	
En foi de quoi, le présent certific	cat a été établi pour servir et
valoir ce que de droit.	

Fait à Port-Gentil, le

Le Maire